Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 035-213500176-20260112-02_2026-DE

COMMUNE DE LA BAUSSAINE
Département d'Ille-et-Vilaine

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le douze du mois de janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de La Baussaine s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, après convocation légale le cinq du mois de janvier deux mille vingt-six, sous la présidence de Monsieur Jérémy LOISEL, Maire.

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

Etaient présents : Jérémy LOISEL, Jean-Charles MONTEBRUN, Gaëlle COÏC, Jérôme RIAND, Hervé COLLET, Aurélie JOSSELIN, Joseph QUENOUILLÈRE, Diane NAUT, France LEMAITRE, Aline BOUVIER.

Absents excusés : Daniel CHOTARD.

Date de publication du procès-verbal :
19/01/2026

Secrétaire de séance : Aurélie JOSSELIN.

19.01.2026 – 02.a

TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ, CHAUFFAGE ET SONORISATION DE L'ÉGLISE : SOLLICITATION DE SUBVENTIONS DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DETR ET DE LA DSIL 2026

M. le Maire informe le Conseil municipal du projet de travaux à l'étang et la possibilité de solliciter des subventions de l'État au titre de la **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux** (DETR) et de la **Dotation de Soutien à l'Investissement Local** (DSIL).

- **Plan de financement** :

Montant des travaux HT	Financement		
58.970.26 €	DETR	40%	23.588,10 €
	DSIL	40%	23.588,10 €
	Fonds propres	20%	11.794,06 €
	TOTAL	**100%**	**58.970,06 €**

- **Échéancier** :

Début des travaux	Fin des travaux
Juillet 2026	Novembre 2026

Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 035-213500176-20260112-02_2026-DE

La date limite de réception des dossiers en sous-Préfecture étant le 15 janvier 2026, M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal, d'adopter le projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **ADOPTE** le projet de travaux d'électricité, chauffage et sonorisation à l'église ;
- **ARRÊTE** les modalités de financement ;
- **APPROUVE** le plan de financement de cette opération ;
- **SOLLICITE** un financement au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Fait à La Baussaine, le 12 janvier 2026.
Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, Jérémy LOISEL

MAIRIE DE LA BAUSSAINE
RF
35190